



Bagnolet, le 9 avril 2018

Communiqué de presse commun

Déclaration des Droits des paysannes et paysans : la France doit s'engager !

La **Confédération paysanne**, le **Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)** et **FIAN-France** viennent d'adresser au Président de la République **une lettre ouverte signée par 59 personnalités et 68 associations, syndicats et ONG*** en faveur de la reconnaissance des Droits des paysan-ne-s et des personnes travaillant dans les zones rurales.

Ce 9 avril s'ouvre une nouvelle session du groupe de travail du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève qui doit proposer un texte définitif pour la Déclaration des droits des paysan-ne-s et des personnes travaillant dans les zones rurales. Ce texte sera ensuite soumis au vote du Conseil des droits de l'homme en juin puis de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre prochain.

Dans le monde entier, les paysan-ne-s et les autres personnes travaillant dans les zones rurales subissent des violations graves de leurs droits : 70 % des victimes de la faim sont des ruraux, principalement des agricultrices et des agriculteurs. Nombre d'entre eux sont expulsés de manière arbitraire des terres qu'ils cultivent et qui les font vivre, les privant aussi d'un accès durable à l'eau. La liberté qu'ils ont de produire leurs propres semences recule partout car de plus en plus de législations favorisent les semences industrielles, au détriment des semences paysannes.

Cette Déclaration vise à promouvoir ces droits en codifiant des droits humains existants mais disséminés dans de nombreux textes. Elle a également pour objectif de conférer la valeur de droits humains à des droits émergents, essentiels pour combattre des discriminations spécifiques qui affectent les paysannes, les paysans, les travailleuses et les travailleurs de la terre : droit aux semences, à la terre, à l'eau ...

Depuis 2012, la France a évolué de façon positive en passant de l'opposition à l'abstention lors des votes renouvelant le mandat du groupe de travail du Conseil des droits de l'homme chargé d'élaborer cette Déclaration. L'engagement du Président de la République en faveur de la souveraineté alimentaire, point clé de cette Déclaration, doit conduire la France à la soutenir.

***Lettre ouverte avec les signataires en pièce jointe**

Contacts :

- **Confédération paysanne** : Laurent Pinatel, Porte-parole : 06 80 58 97 22
- **Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)** : Pascal Erard, responsable du plaidoyer institutionnel : 06 72 08 83 96
- **FIAN-France** : Claire Even, Présidente : contact@fian.fr